Vue d'ensemble

Au milieu de la décennie 2010-2020, plus de la moitié des Français classaient comme faisant indéniablement partie de la culture une dizaine d'activités, au premier rang desquelles le patrimoine (84 % des Français), devant la science, les voyages, la cuisine, la sortie au théâtre, la lecture de la presse, l'écoute de musique classique, la lecture de romans, la pratique instrumentale et la sortie au cinéma. L'enquête sur les représentations culturelles des Français révélait aussi que les Français partageaient majoritairement une vision ouverte, libérale et éclectique de la culture (voir fiche Représentations de la culture). Plus que jamais, les données rassemblées dans l'édition 2019 des *Chiffres clés de la culture* montrent combien cette vision s'impose, à mesure que les différents secteurs qui composent le champ de la culture se transforment sous l'influence des technologies et des usages numériques.

Un appétit toujours croissant pour une culture de plus en plus ouverte et hybridée

L'incendie de la cathédrale Notre-Dame le 15 avril dernier restera un moment de démonstration de la force de l'attachement des Français et, au-delà, des touristes étrangers à la culture incarnée dans sa forme patrimoniale. L'émotion suscitée par l'accident et la mobilisation, tant nationale qu'internationale, qui s'en est suivie tirent leur force non seulement de l'édifice lui-même, mais aussi des innombrables œuvres qui l'ont pris pour décor, voire pour personnage principal : un roman de Victor Hugo, trois longs-métrages cinématographiques (tournés en 1923, en 1939 puis en 1956, scénarisé par Jacques Prévert), un dessin animé (*Le Bossu de Notre-Dame* en 1996), une comédie musicale, un jeu vidéo (*Assassin's Creed Unity*)...

Plus largement, ce désir de culture se confirme par une année 2017 exceptionnelle en termes d'entrées dans les sites muséaux et patrimoniaux (fiches Musées et Patrimoines) ou encore par la hausse des dépenses des ménages en la matière (+ 2 %) (fiche Consommations des ménages). Les sorties dans les lieux de spectacle vivant (voir fiche Théâtre et spectacles et Spectacles musicaux) progressent en 2017, tout comme les dépenses que les ménages français consacrent à ce poste (+ 6 %) (fiche Consommations des ménages). Enfin, cultures d'écran et écoute de musique nomade ou à domicile, mesurées dans l'enquête Pratiques culturelles lors des deux précédentes éditions (1997 et 2008), continuent de se généraliser avec la diffusion des équipements, en premier lieu désormais du smartphone.

En 2018, Internet est très largement entré dans le quotidien des Français : 89 % de la population âgée de 12 ans et plus l'utilise et parmi elle, huit Français sur dix s'y connectent quotidiennement. Et sur Internet, les internautes consomment d'abord de la musique et des clips (56 % des internautes en 2018), des vidéos et des films (49 %), des séries télévisées (43 %). La progression observée depuis 2011 pour ces trois produits culturels est respectivement de 37 %, 44 % et 39 %, quand elle est bien plus contenue pour les jeux vidéo (14 %) et plus encore pour le livre (6 %) (fiche Internet). En moins de dix ans, les modes d'accès à la culture et les usages ont été bouleversés. Amplifiée par les technologies, une formidable hybridation des contenus culturels est à l'œuvre, brouillant les frontières entre domaines et registres culturels, ainsi qu'entre les formes

savantes et populaires. Exemple paradigmatique de ce phénomène: le clip tourné par JayZ et Beyoncé au Louvre en 2018 (fiche Musée) associe culture savante (le musée des Beaux-arts) et culture populaire (deux stars du R'n'B) pour donner lieu à un clip mêlant les esthétiques et s'affranchissant des codes du bon goût culturel, vu à plusieurs millions d'exemplaires sur YouTube, formidable accélérateur de notoriété parmi les plus jeunes.

Une culture attractive, en France comme à l'étranger

Fer de lance de la diplomatie culturelle, l'ingénierie muséale qui contribue au rayonnement de la France au-delà de ses frontières s'exporte : projets du Centre Pompidou en Belgique et à Shangaï, Louvre Abu Dhabi illustrent l'exemplarité du savoir-faire français, qui essaime également, notamment à l'échelle européenne, plusieurs de ses grands rendez-vous nationaux (Rendez-vous au jardin, Journées européennes du patrimoine, etc.). Avec près de 2 800 films français sortis à l'étranger en 2017, 82,6 millions d'entrées pour le cinéma français réalisées hors du territoire, un secteur vidéoludique qui réalise 55 % de son chiffre d'affaires à l'export, la culture français s'exporte.

En France, la culture est facteur d'attractivité : la moitié des 68,3 millions de touristes étrangers ont visité un site culturel lors de leur séjour en France en 2017 et un quart des touristes français déclarent que le patrimoine culturel est un critère de choix de leur lieu de vacances, que ce soit un lieu patrimonial ou un festival.

Cette attractivité se manifeste également par un nombre toujours croissant de personnes se projetant dans des carrières artistiques. Malgré des conditions d'emploi particulièrement difficiles (fiche Emploi culturel), marquées par des niveaux de rémunération globalement inférieurs (en dépit de niveaux de diplôme élevés) et une précarité des statuts d'emploi (un tiers des actifs des secteurs culturels sont non salariés, contre 12 % dans l'ensemble de la population active), les professions culturelles rassemblent depuis 2012 entre 570 000 et 600 000 actifs, contre moins de 400 000 personnes vingt ans plus tôt.

Un lent mouvement de rééquilibrage des secteurs culturels

Malgré ce dynamisme des pratiques et des attentes de la population à l'égard de la culture, son poids économique direct, mesuré à partir de la valeur ajoutée des différentes branches culturelles, ne progresse plus depuis 2013 et s'est stabilisé autour de 2,3 % de l'ensemble de l'économie. Cette stabilité cache un lent mouvement de transformation de l'équilibre des différentes branches : le poids des secteurs de l'imprimé (presse et livre) qui contribuaient le plus à la valeur des branches culturelles en 2000, a reculé continûment, tandis que celui de l'audiovisuel, porté notamment par l'essor du jeu vidéo, industrie nativement numérique, progresse (fiche Poids économique direct de la culture).

L'économie culturelle, comme l'ensemble de l'économie française, se transforme progressivement sous l'effet de la transition numérique qui s'effectue à un rythme différent selon les secteurs : très avancée pour certains secteurs comme la musique enregistrée (fiche Musique enregistrée) où le chiffre d'affaires numérique dépasse pour la première fois le chiffre d'affaires physique, beaucoup plus mesurée pour la presse écrite (fiche Presse), qui peine encore à redéfinir un modèle économique sur support numérique, ou ténue dans le domaine de l'édition de livres (fiche Livre et lecture publique), qui tire encore très majoritairement ses revenus du papier.

Cette lente transformation des équilibres au sein du champ culturel se lit également dans l'emploi : le nombre d'actifs dans les secteurs du livre et de la presse a chuté de 25 % depuis 2009, même si ceux-ci restent le premier employeur du monde de la culture avec

116 800 actifs, devant l'audiovisuel qui rassemble près de 100 000 actifs (équivalents temps plein) (fiche Emploi culturel).

Nouveaux supports, nouveaux formats, nouvelles œuvres?

Festival de musique codée, séries (que l'on ne dit plus télévisées), podcasts, succès des expositions immersives... plus qu'une simple révolution technologique, le numérique fait aussi advenir de nouveaux formats qui s'imposent et modifient les usages mais aussi la production et l'édition de contenus. Souvent adossés à un média particulier comme la télévision pour les séries ou la radio pour le podcast, ces nouveaux formats nés de potentialités technologiques font advenir de nouvelles œuvres qui se jouent des frontières traditionnelles entre médias : le podcast devient natif et n'est plus seulement conçu comme une rediffusion, il donne lieu à des créations conçues pour cette forme particulière, est utilisé aussi bien par les médias de presse en ligne, la télévision en replay que par les stations de radio traditionnelles.

Petite société de location de DVD par correspondance née en 1997, puis agrégateur et plate-forme de vidéo à la demande, Netflix s'est imposée en moins de dix ans dans le paysage international (139 millions d'abonnés dans 190 pays début 2019) jusqu'à passer de simple diffuseur à producteur de séries puis d'œuvres cinématographiques, non diffusées sur grand écran. Refusé à Cannes pour ce motif, mais récompensé à la Mostra de Venise et aux Oscars, *Roma*, chronique tumultueuse de la vie d'une famille de la classe moyenne à Mexico au début des années 1970, est révélateur de ce paradoxe dans lequel se trouvent pris l'ancien et le nouveau monde de la culture.

Tout l'enjeu, en effet, est de réussir à transposer dans un univers numérique, où des géants économiques se sont imposés en quelques années et dominent désormais le marché, le système de garantie des droits et de rémunération de la création pensé pour le support physique où l'exploitation d'une œuvre était associée à un média.

Internet: régime d'abondance versus concentration des consommations?

Face à l'abondance des contenus désormais disponibles en ligne, mais aussi sur le marché physique (plus de 100 000 titres publiés en 2017 par les éditeurs français), le numérique accroît certes la diversité des œuvres disponibles, mais également la concentration des consommations, qui se reportent vers les tops, au détriment des productions intermédiaires (fiches Musique enregistrée et Livre). Une plus large offre dans l'univers numérique ne s'accompagne donc pas toujours d'une plus grande variété des œuvres lues, écoutées, vues. Paradoxalement, le média Internet, particulièrement utilisé parmi les plus jeunes qui sont aussi les plus connectés (fiche Internet), tend à devenir mainstream, et le support physique valeur refuge et de niche pour les connaisseurs qui bénéficient de l'effet de cumul, comme en témoigne par exemple le renouveau inattendu du vinyle qui génère 19 % du chiffre d'affaires physique de la musique enregistrée en 2018 (fiche Musique enregistrée).

Avec le numérique, enfin, la culture est de moins en moins une économie de prototype : le traitement des données massives par les éditeurs de contenus permet de réduire les risques, basculant de plus en plus vers une offre ciblée en fonction des goûts et consommations des internautes, au risque de les enfermer dans un univers uniformisé conçu pour eux et paradoxalement de les priver de la diversité offerte. C'est notamment pour lutter contre ce risque d'uniformisation que le passe Culture, expérimenté depuis début 2019 auprès d'un échantillon de jeunes âgés de 18 ans, a un rôle fondamental à jouer pour que l'accès à la culture ne soit pas le privilège des plus éduqués.

Quelles politiques publiques pour la culture à l'ère du numérique ?

Imaginée et développée avant que le numérique ne connaisse son essor, la politique culturelle française repose notamment sur des mécanismes de soutien et de financements croisés des industries culturelles: chronologie des médias, obligations fiscales, sociales et de financement des œuvres qui s'appliquent aux chaînes de télévision, quotas de diffusion d'œuvres d'expression francophone pour les stations de radio, etc.

Dans un régime d'abondance des contenus et des œuvres disponibles, à laquelle les jeunes générations natives du numérique sont habituées, nombre de ces mécanismes sont mis à mal. Le consentement à payer recule, en particulier chez les plus jeunes, qui sont aussi les plus enclins à consommer, y compris de façon illicite. Déterritorialisées, les plates-formes échappent pour la plupart à la loi française de financement de la création, car non domiciliées en France. Et quand elles sont bien identifiées en France, comme Deezer par exemple, leur activité est plus souvent considérée comme relevant de la programmation ou des services informatiques que de la culture. Ni radio, ni éditeur de musique enregistrée, elles échappent ainsi à la réglementation qui s'applique en matière de diffusion par exemple.

L'ensemble des mécanismes de financement de la création et de la production, fragilisés par l'économie numérique, doivent être revus, consolidés, ou allégés pour que leur fonction régulatrice puisse s'appliquer dans une même mesure aux plates-formes et agrégateurs de contenus et aux industries culturelles historiques. Cet enjeu est au cœur des débats qui entourent la réglementation liée à l'exception culturelle à l'échelle européenne, à l'instar de la directive Droits d'auteur tout juste votée, le 27 mars 2019, par le Parlement européen.

Edwige Millery, coordinatrice éditoriale, Loup Wolff, chef du département des études, de la prospective et des statistiques